

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LOUVATANGE**

**SEANCE DU 02 septembre 2022**

**Nombre :**

- de conseillers en exercice : 7  
- de membres présents : 6  
- de votants : 6

**Date de convocation :**

10/08/2022

**Date d'affichage :**

07/09/2022

**N° de délibération :**

015-2022

L'an deux mil vingt deux, le deux septembre à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

**Présents :** Gérome FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD, Nicolas VUILLEMENOT

**Absent excusé :** Mickaël REBILLET,

**Secrétaire de séance :** Valérie POCARD

**Objet : Travaux réfection Eglise – demande de subvention**

Vu le souhait de la commune de réaliser la réfection des peintures intérieures (murs et plafonds) de l'Eglise, de l'entrée et de la Cure,

Considérant que des traitements spécifiques sont indispensables pour traiter l'humidité,

Considérant l'avis technique d'entreprises spécialisées,

Considérant le coût des travaux estimés à 38 170.73 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité :

- sollicite l'Etat et le Département au titre de tous programmes de subventions concernant le dossier,

- indique que les travaux seront autofinancés par la commune,

- indique que les travaux pourront débutés dès réception de l'autorisation de commencement des travaux.

- autorise Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette affaire,

Fait et délibéré, les jour, mois et an

*Pour extrait conforme*

*Le secrétaire de séance,  
Valérie POCARD*

*Le Maire,  
Gérome FASSETNET*



Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 07/09/2022



ID : 039-213903024-20220902-2022\_D015-DE

